

# Procès verbal de la réunion de la CCATM

## 1. Lieu et date

Administration communale de Bovigny, le **20 novembre 2012**.

## 2. Présences

*Présent(e)s* : ~~Christian Jadot, Joost Vanvoorden, Auguste Huet, Benoit Toussaint, Corine Duplicy, Gauthier de Ryckel, José Syne, Maurice Léonard, Marc Grandjean, Jean-Marie Hubert, Stéphane Caprasse, Benoit Moutschen, Claude Tourteau, Frederick Gobeaux, Michel Meunier, Michel Haan, Ludivine Determe, Jean-Marie Massard, Samuel Desert, Bruno Dewalque, Robert Gregoire, Jules Lejeune, Guy Schmitz, Christophe Lenfant, Michel Nève, Brigitte Caprasse, Anne Morsomme, fonctionnaire désigné par le Gouvernement pour siéger à la CCATM, fonctionnaire délégué de la direction extérieure de la DGO4.~~

*Excusé(e)s* : Marc Grandjean, Jean-Marie Massard, Michel Nève.

*Invité(es) présent(es)* : -

## 3. Approbation du PV de la réunion précédente

Approbation à l'unanimité du PV du 18 septembre 2012.

## 4. Discussions relatives au placement de panneaux solaires au sol

La CCATM s'interroge sur la position à adopter face à ce type de projet. La discussion porte sur la question de critères à établir afin d'analyser au mieux chaque demande de permis portant sur des panneaux au sol (surface, hauteur, gabarit, intégration paysagère,...) ; sur le souci d'analyser chaque dossier au cas par cas ; sur la possibilité de planter à l'arrière de l'installation, ...

La CCATM souhaite que les projets litigieux lui soient présentés.

Le futur Collège souhaite quant à lui qu'il n'y ait pas de tendance légaliste.

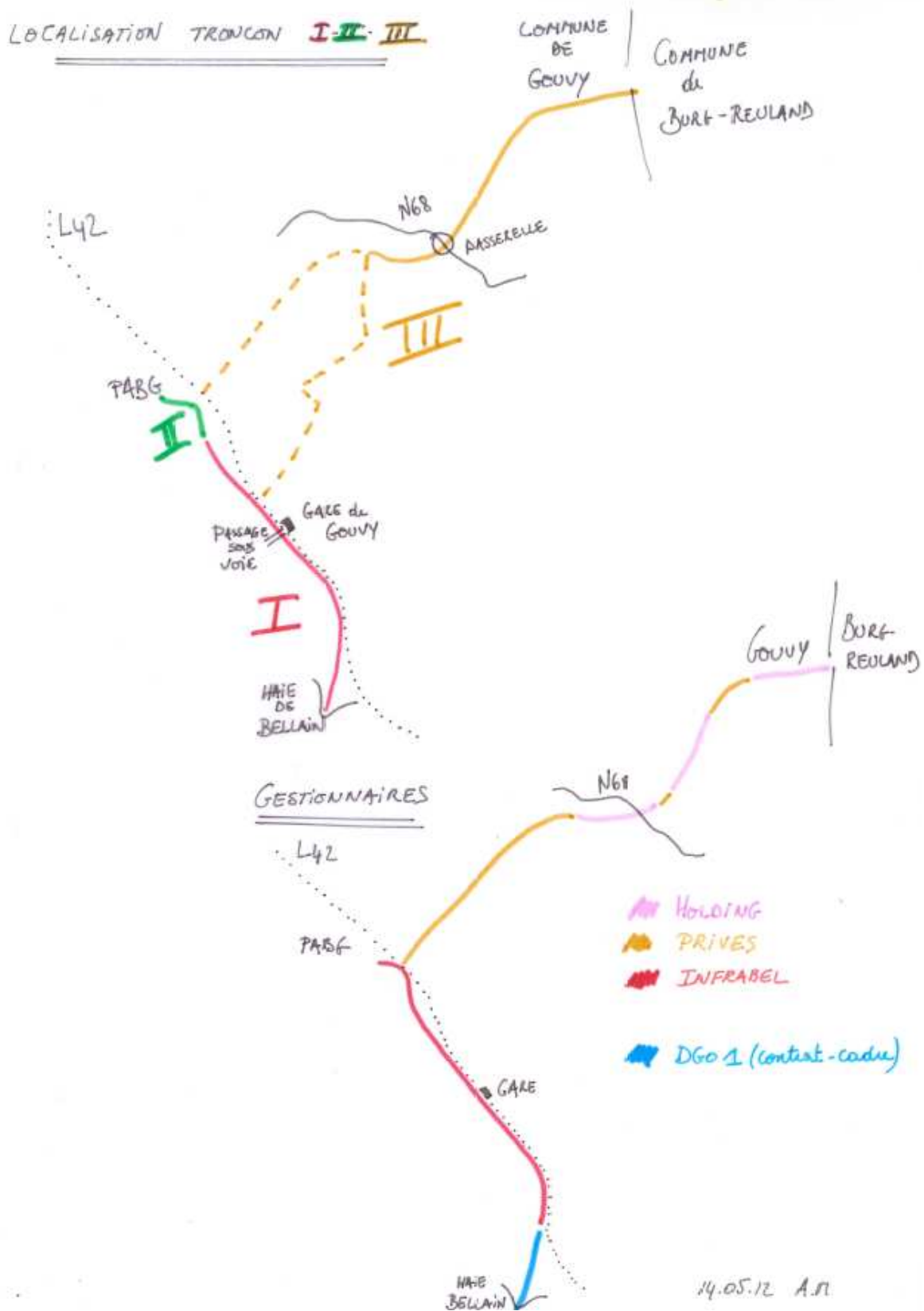
## 5. Présentation d'un projet de RAVeL ou voie lente vers Burg-Reuland et St-Vith

L'itinéraire d'une voie lente entre Gouvy et Burg-Reuland/St-Vith est en cours de réflexion. Les premières pistes de ce projet sont présentées à la CCATM.

Une part importante de l'assiette du chemin de fer ayant été vendue, la question d'un itinéraire *bis* se pose (voir pointillés jaunes dans le schéma « localisation tronçon » ci-dessous).

D'une manière générale, **la CCATM est favorable au prolongement du RAVeL existant vers St-Vith**. Par ailleurs, elle estime que l'assiette du RAVeL peut redevenir publique via une expropriation pour cause d'utilité publique. La commission favorise par ailleurs

l'itinéraire vicinal par rapport à l'itinéraire *bis* et ce, selon elle, pour des raisons de sécurité (le RAVeL = site propre pour les piétons).



## 6. Procédure de renouvellement de la CCATM : informations

Brigitte Caprasse, échevine de l'urbanisme sortante, remercie les membres et les suppléants de la CCATM pour le travail réalisé.

Une présentation des points clés du renouvellement de la CCATM est jointe au présent procès-verbal.

## 7. Gare de Gouvy

Frédéric Gobeaux prend la parole afin d'attirer l'attention sur la problématique actuelle d'une fermeture potentielle de la gare de Gouvy.

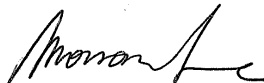
**La CCATM estime que les acteurs tels que Bourgmestres, acteurs économiques, étudiants, acteurs politiques, ... devraient se réunir rapidement et agir de concert afin de montrer l'importance du maintien de la gare.** Les réinvestissements récents ne doivent pas faire baisser la vigilance des acteurs locaux car la gare représente un levier de redéploiement, aussi bien économique (Pôle Ardenne Bois de Gouvy) que social (création de logements via le PCA Bastin).

## 8. Divers

Permis d'urbanisme octroyé pour la transformation et l'extension d'un bâtiment en boucherie à Beho ;

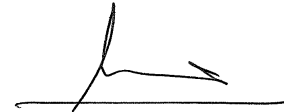
Site de réhabilitation paysagère et environnementale dit « Ancienne base militaire de l'OTAN » : notification de l'arrêté fixant définitivement le périmètre du site.

La Secrétaire



Anne Morsomme

Le Président



Michel Nève